

1. Pensez-vous que le Cadre de Référence pour la prévention de l'alcoolisme et de la drogue au milieu de travail adopté par le Groupe Pompidou constitue la base pour la conception d'un programme et d'une politique nationale cohérente sur la question dans votre pays?

À notre avis, la réponse est clairement oui. Parce que le Cadre de Référence:

- Il reconnaît l'ampleur du problème
- Il reconnaît l'existence de facteurs professionnels dans les comportements de consommation de drogues
- Il recommande une politique globale sur la santé et la sécurité, par rapport à d'autres approches qui affectent uniquement la sécurité
- Il dresse que vous ne pouvez pas nier le problème au milieu de travail
- Il souligne la nécessité de meilleures conditions de travail
- Il exprime la nécessité de l'implication de toutes les parties intervenants (gouvernements, syndicats, organisations patronales)

À l'Espagne, il y a eu des choses qui sont dans le Cadre.

Tout d'abord, je tiens à mentionner l'existence depuis 1997 de la «Commission nationale sur la prévention de l'usage de drogues au milieu de travail», dans laquelle sont représentés le Gouvernement (Plan national sur les drogues), les syndicats majoritaires (CCOO et UGT) et des organisations patronales (CEOE). Cette Commission a entrepris une action significative. Je tiens à souligner, en dehors des campagnes de prévention dans des secteurs spécifiques, l'organisation régulière d'une enquête sur la prévalence de l'alcool et des drogues au milieu de travail.

De plus, dans notre syndicat, nous avons de l'expérience dans les plans d'intervention préventive convenues entre tous les acteurs:

Secteur de Chemin de fer: 30.000 travailleurs.

Municipalités: 2.000 travailleurs

Secteur sidérurgique: 1.000 travailleurs

Secteur des Arts Graphiques : 300 travailleurs.

Ainsi, nous préconisons des interventions préventives entretenus au fil du temps, comme il remarque le Cadre de Référence.

2. Quel plus il faudrait pour utiliser ça comme référence pour la conception et la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la prévention de l'alcool et des drogues au lieu de travail?

À notre avis, il ne faudrait pas plus d'un point de vue théorique, mais l'expérience nous montre que même l'existence des principes de bon fonctionnement ils ne sont pas toujours mis en pratique.

Obstacles possibles pour ça pourrait être:

- la législation nationale et régionale. Je me souviens que certaines lois du travail restent des réactions punitives à l'alcool et les drogues au travail.
- L'engagement réel avec le Cadre de Référence par tous les acteurs. Nous doutons cet engagement par tous.
- L'expérience actuelle montre que la pratique de certains employeurs est très loin du Cadre: négation du problème, l'approche punitive, fondée uniquement sur l'approche de la sécurité (mettant l'accent sur les accidents du travail), les tests d'analyse sans appliquer les normes éthiques recommandé par l'OIT, entre autres.
- Enfin, dans le cas de l'Espagne, la situation actuelle du travail (chômage, bas salaires, précarisation, etc.) fait que la prévention de l'alcool et des drogues au travail ne soit pas une priorité.

3. Pensez-vous que le document d'orientation pour l'évaluation des risques dans l'UE (OIRA) et des outils connexes, tels que des documents nationaux d'évaluation des risques peut être adapté pour répondre à la prévention de l'alcool et des drogues en milieu de travail par évaluation des dangers et des risques associés à ces problèmes?

Bien, nous savons que les facteurs psychosociaux (pression de travail, la demande excessive, les tâches non stimulants, etc), l'environnement (installations inadéquates, la pollution de l'environnement, des conditions météorologiques défavorables, etc.) et des professionnels (secteurs professionnels: la construction, l'hôtellerie, etc.), ainsi que d'autres facteurs peuvent favoriser la consommation des travailleurs de l'alcool et la drogue.

Par conséquent, à l'évaluation des risques du travail requis par la loi, tous ces facteurs doivent être analysés. Parfois, certains entrepreneurs veulent faire une évaluation des risques selon ses besoins. Par conséquent, il est nécessaire d'utiliser des procédures contrastées. L'OIRA (Projet d'évaluation des risques Interactive) peut être un outil approprié pour l'évaluation des risques.